

CR de la réunion de Comité Directeur de la ligue BFC du Vendredi 21 Dec 2012
À Saizenay,

Président	Gilbert ROUSSEAU	presidence@ligue-bfc-vol-libre.fr	Présent
Trésorier	Xavier CHAVANET	trésorerie@ligue-bfc-vol-libre.fr	Présent
Secrétaire	Laurent LEPOUTRE	secrétaire@ligue-bfc-vol-libre.fr	Présent
Communication	Franck MENESTRET Alexandre FAUDOT	decouv.air@aliceadsl.fr alexandre.faudot@gmail.com	Absent Présent
Sites	Laurent MASSOT Philippe TISSERAND	sigma771@gmail.com philippe.tisserand@orange.fr	Présent Excusé
Espaces aériens	Agnès CHAUVIN	agneschauvin.cdffvl@poupetvollibre.com	Présente
Compétition	Alban BARTHELEMY David BOURGEOIS	albanbarthelemy@free.fr davidb72@free.fr	Excusé Présent
Formation Parapente	Eric CHAUVIN	rrfbcf@poupetvollibre.com	Présent
Formation Delta	Robert DESCHAMPS	robert.deschamps@wanadoo.fr	Présent
Remorqué Delta	Jean-Marie VARNIER	jm.varnier@wanadoo.fr	Excusé
Formation Kite			

Le précédent CR de comité directeur est approuvé à l'unanimité des présents.

Invité : Lionel LABOURE, président de Kite D'or : Lionel nous présente son club, fait un résumé des sujets abordés à la commission national Kite à laquelle il a été présent, dont le « feuilletton » de la participation olympique du kite, évoque le projet de formation Kite pour 2013.

Budget / Subventions 2012:

Présentation de la proposition d'utilisation des ressources pour validation par le comité :

- Formation 20% (répartition par points sur les qualifications acquises par les licenciés)
- Sites 50%
- Promotion de l'activité 15%
- Compétition 15%

Après quelques ajustements ponctuels pour assurer le plus de cohérence et d'équité possible, le comité valide les subventions qui seront reversées aux clubs concernés en remboursement des dépenses engagées.

Dépenses

Qui	Nature	Quoi	Subvention payée	Coût opération	Région
Poupet	Site	Site Poupet	1 500,00 €	7 422,00 €	FC
Aile de Bourgogne	Site	Balise	1 000,00 €	2 732,00 €	Bourgogne
Val de Morteau	Site	Balise	1 000,00 €	2 732,00 €	FC
Brevets	Formation		800,00 €		Bourgogne

Brevets	Formation		2 200,00 €	FC
UNSS	Formation		180,00 €	FC
EMVL	Compétition		308,81 €	453,00 € Bourgogne
EMVL	Compétition		1 051,19 €	1 542,00 € FC
VZ Dynamic	Promotion		500,00 €	2 000,00 € Bourgogne
BelAir	Promotion		560,00 €	1 600,00 € Bourgogne
Trans Jura Vol Libre	Site	Panneau de signalisation	500,00 €	1 363,44 € FC
Air Cluny	Site	STIV'AIR	800,00 €	Bourgogne



2012-10-17 Suivi budget 2012.xlsx

Voir anexe en fin de CR.

Détail complet →

Il a été décidé de réserver 500€ dans le budget 2013 pour l'aménagement du site du Mont de Vannes – Pent'Air. La demande de subvention de 1000€ n'a pas été validée en 2012, faute de présentation de facture. Cette somme pourra être revue en fonction des budgets/projets 2013.

Subvention Brevets :

ASSOCIATIONS	Total
AILES DU VAL DE MORTEAU	26 €
BEL AIR	185 €
CLUB ALPIN BELFORT - SECTION VOL LIBRE	115 €
CLUNY S'ENVOLE	462 €
DECOUV'AIR	167 €
DELTA CLUB DU HAUT JURA	577 €
LES AILES DE BOURGOGNE	154 €
MONT D'OR PARAPENTE	6 €
POUPET VOL LIBRE	654 €
TRANS JURA VOL LIBRE	410 €
VOL LIBRE "PENT'AIR"	192 €
VOL LIBRE HAUT SAONNOIS	26 €
VOL LIBRE LEDONIEN	26 €
Total général	3 000 €

Préparation de l'AG - Samedi 19 janvier 2013 à 15h Maison des Associations, DIJON :

Chaque commission doit envoyer par mail son bilan avant le 30 Décembre au secrétaire.

Le secrétaire envoie par mail la convocation à l'AG + appel de cotisation 2012 + rappel du paramétrage des cotisations 2013 sur site FFVL + lien sondage participation repas AG

Le président se charge des invitations des officiels : fédé / CNDS / Cros/ Régions.

Le trésorier a réservé la salle pour l'AG et rappelle l'impératif d'heure de fin. Le repas à suivre sera une formule Tapas.

Discussion à propos des nouvelles formules d'assurances issues de la renégociation des contrats pour les 4 ans à venir : certaines prestations comme l'assurance rapatriement sont fortement impactées par l'accidentologie désastreuse de 2012 (lire l'info détaillée dans le dernier vol passion), ce qui provoque l'incompréhension dans certains clubs... Il faut faire preuve de pédagogie:

- La fédé, qui a obligation de proposer des formules d'assurance couvrant l'activité, a fait de son mieux pour sauvegarder nos intérêts,
- Un licencié qui trouve une formule d'assurance concurrente plus adaptée à son besoin peut

parfaitement la choisir tout en restant licencié à la FFVL,

- Le seul moyen efficace à moyen et long terme d'avoir des assurances pas chères est de réduire le niveau d'accidentologie : c'est le sens des actions de formation et de prévention lancées par la fédé, que la ligue, les cdvl, et surtout les clubs doivent appuyer et renforcer par leurs propres actions.

Commission formation :

Prochaines sessions passage brevet Initial, Pilote et Confirmé

2 Mars et 16 Nov 2013 9h à St Thiébaud

Proposition L.Massot : organisation sessions sensibilisation/information pratique pliage et intégration sellette qui seraient mises en place par la ligue (ex : projet club Vz avec Rip'Air). Eric nous met en garde sur le fait qu'il existe autant de méthodes que de professionnels, il faut être vigilant sur les intitulés : il faut parler d'information et pas de formation car il n'y a pas de règle établie reconnue par tous.

La ligue soutiendra ce type d'initiative mises en place dans les clubs dans un premier temps et utilisera le cas échéant le retour d'expérience pour déployer sur la ligue courant 2013.

Proposition L.Lepoutre : organiser un colloque en 2013 autour de la notion « facteur humain » et parapente avec intervention de l'auteur du bouquin sorti à la coupe Icare et un responsable de la commission sécurité de la FFVL.

Commission communication : Site internet et mails :

- Alexandre s'est occupé de migrer le site et les mails Président, Secrétaire, Trésorier et interroge le comité sur les attentes.
- Discussion animée sur l'opportunité d'intégrer au site une sorte de « tchat » permettant à tout pilote de communiquer les conditions de vol / météo et/ou d'une fonctionnalité communautaire de prévision météo : le comité directeur convient qu'il est préférable pour le moment de laisser ce type de fonctionnalité se développer sur les sites des clubs, le fonctionnement sans modérateur de ce type d'outil à l'échelle de la ligue (où contrairement aux clubs, tout le monde ne se connaît pas) pouvant rapidement poser des problèmes de cordialité comme de responsabilité...
- Alexandre intégrera au site une page par commission, une page « bureau » avec l'historique des comptes rendus (actuellement dispo sur la page ligue du site FFVL), une page « portail des clubs » et veillera à simplifier autant que possible la mise à jour des infos.

Commission Espace Aériens : Agnès confirme sa démission de la commission pour cause d'implication importante à la commission Qbi de la FFVL.

Commission sites :

- Laurent Massot revient sur sa proposition de « guide argumentaire » pour aider au conventionnement des sites : document à distribuer à l'occasion de l'AG ?
- Gilbert évoque le rdv organisé avec Air Cluny et le représentant de la région Bourgogne pour soutenir de projet Stiv'Air (simulateur de fermeture asymétrique sur tyrolienne) qui est maintenant en phase de réalisation des travaux du local : nous espérons que le dispositif sera opérationnel d'ici fin 2013.
- Robert Deschamps nous explique la situation concernant le projet d'arrêté de protection de biotope qui touche le cirque de foutes (attente d'un rdv avec le préfet ou le sous-préfet). La participation aux réunions de coordination régionales concernant l'environnement permet de mieux comprendre le fonctionnement. Les acteurs politiques locaux soutiennent la démarche du CDVL et du DCHJ. Les dernières démarches ont permis de comprendre que la demande d'extension des zones protégées venait à l'origine du préfet, les associations écolos n'étant pas à l'origine de la démarche mais sollicitées pour la justifier (!) : en fait, le Grenelle de

l'environnement ayant décidé d'augmenter les surfaces règlementées de 2% nationalement il a été demandé aux préfets qui en avaient déjà de les agrandir, cela étant plus « simple » que d'en créer de nouvelles... Avec le recul (le dossier est ouvert depuis plus de 2 ans !) il s'avère que les CR des réunions sont toujours orientés (en notre défaveur) et il faut retenir qu'on doit, à réception de ces comptes rendus les contester formellement de manière plus systématique. Ressort de la discussion qu'il serait bon d'avoir sur ce type de dossier le soutien d'avocats compétents (biplaces gratuits pour motiver des avocats ?), la défense sur la forme étant généralement plus efficace que les débats sur le fond.

Prochaine réunion : AG du 19/01 à 15h à Dijon

Fin de la réunion

Annexe: Détail suivi budget 2012.xls

Dépenses

Qui	Nature	Quoi	Subvention payée	Coût opération	Région
Poupet	Site	Site Poupet	1 500,00 €	7 422,00 €	FC
Pent'Air	Site	Site Mont de Vannes	0,00 €	0,00 €	FC
Aile de Bourgogne	Site	Balise	1 000,00 €	2 732,00 €	Bourgogne
Val de Morteau	Site	Balise	1 000,00 €	2 732,00 €	FC
Passion'Ailes	Site	Balise	0,00 €	0,00 €	FC
Brevets	Formation		800,00 €		Bourgogne
Brevets	Formation		2 200,00 €		FC
Besançon	Formation	Animateurs de club	0,00 €		FC
UNSS	Formation		180,00 €		FC
EMVL	Compétition		308,81 €	453,00 €	Bourgogne
EMVL	Compétition		1 051,19 €	1 542,00 €	FC
VZ Dynamic	Promotion		500,00 €	2 000,00 €	Bourgogne
BelAir	Promotion		560,00 €	1 600,00 €	Bourgogne
Membre CA	Frais de déplacement/mission		858,00 €	0,00 €	Bourgogne
Membre CA	Frais de déplacement/mission		1 742,00 €	0,00 €	FC
Trans Jura Vol Libre	Site	Panneau de signalisati	500,00 €	1 363,44 €	FC
Pilotes	Compétition	Subvention compétition	0,00 €		Bourgogne
Pilotes	Compétition	Subvention compétition	0,00 €		FC
Air Cluny	Site	STIV'AIR	800,00 €		Bourgogne

Dépenses par région

Étiquettes de lignes	Somme de Subvention payée
Bourgogne	4 826,81 €
Compétition	308,81 €
Formation	800,00 €
Frais de déplacement	858,00 €
Site	1 800,00 €
Promotion	1 060,00 €
FC	8 173,19 €
Compétition	1 051,19 €
Formation	2 380,00 €
Frais de déplacement	1 742,00 €
Site	3 000,00 €
(vide)	
(vide)	
Total général	13 000,00 €

Recettes

Qui	Région	Subvention
CNDS	Bourgogne	2 300,00 €
CNDS	FC	2 500,00 €
Conseil Régional	Bourgogne	1 000,00 €
Conseil Régional	FC	1 800,00 €
Conseil Régional	FC	500,00 €
FFVL	Bourgogne	1 408,00 €
FFVL	FC	2 842,00 €
Cotisations	Bourgogne	211,00 €
Cotisations	FC	427,00 €

Recettes par région

Qui	(Tous)
Étiquettes de lignes	Somme de Subvention
Bourgogne	4 919,00 €
FC	8 069,00 €
(vide)	
Total général	12 988,00 €